

Encadré 2 – Sources et niveaux de granularité pour appréhender les tensions sur le marché du travail

- Sources de données

L'approche développée ici vise à explorer toutes les dimensions des tensions sur le marché du travail, ce qui nécessite de mobiliser différentes sources de données :

- **Statistiques du marché du travail** : ces statistiques, issues des fichiers de gestion de France Travail, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les effectifs en fin de mois ainsi que les flux d'entrées et de sorties, qu'il s'agisse de demandeurs d'emploi inscrits ou sortis des listes, ou encore d'offres d'emploi déposées par les employeurs.
- **Offres collectées en ligne** : pour compléter le champ des offres directement collectées par France Travail, la Dares, en sa qualité de service de la statistique publique, collecte les offres d'emploi diffusées en dehors du service public de l'emploi. Ces offres dédoublonnées et classées par métier sont intégrées à l'analyse.
- **Besoins en main-d'œuvre** : France Travail réalise annuellement une enquête sur les besoins en main-d'œuvre des employeurs. Les questions qui leur sont posées portent, pour chaque métier, sur leurs projets de recrutement pour l'année à venir, en particulier pour ceux qu'ils anticipent comme difficiles et/ou saisonniers.
- **Enquête Conditions de travail - Risques psycho-sociaux** : cette enquête est conduite tous les trois ans par la Dares. Elle vise à obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions selon divers angles, ainsi que des risques associés.
- **Enquête emploi en continu** : cette enquête est réalisée chaque trimestre par l'Insee. Elle est mobilisée ici pour fournir la structure de l'emploi par métier au niveau national mais aussi pour analyser la relation entre formation et emploi par métier.
- **Enquêtes annuelles de recensement** : ces enquêtes sont réalisées chaque année par l'Insee. Elles servent ici à décliner l'emploi par métier au niveau local.

Nomenclature des métiers

La nomenclature des familles professionnelles (FAP version 2021 depuis la publication portant sur le millésime 2023 des tensions) de la Dares permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Ces métiers sont regroupés en 228 familles professionnelles détaillées. L'analyse des tensions est menée à ce niveau de nomenclature. Certains cas sont toutefois exclus :

Les domaines professionnels suivants : la fonction publique (P), à l'exception des professionnels du droit (P3X90) qui est incluse, ainsi que le domaine de la politique et du clergé (X) ;

Les familles professionnelles suivantes : dirigeants d'entreprise (L6X) et enseignants (W0X) ;

Les familles professionnelles détaillées suivantes (en plus des familles détaillées qui composent les agrégats mentionnés ci-dessus) : photographes (U1X81) et écrivains (U1X92).

Territoires

L'analyse est déclinée sur l'ensemble de la France (hors Mayotte), ainsi que sur l'ensemble des régions et départements, lorsque la couverture des données est suffisante. Pour cela, on considère que si, sur un territoire donné, au moins 30 offres sont déposées dans l'année, 30 projets de recrutement sont formulés par les entreprises et 30 demandeurs d'emploi sont inscrits sur les listes en catégorie A, l'analyse est possible. Ce seuil est fixé à 10 (au lieu de 30) pour la Corse et les départements-régions d'outre-mer.

Lorsque les volumes ne sont pas suffisants, le niveau de nomenclature métier ou d'échelon géographique immédiatement supérieur est proposé dans l'analyse. Plus précisément, lorsqu'un croisement famille professionnelle détaillée x niveau géographique ne peut pas être fourni faute de volumétrie suffisante, il est proposé :

- de renvoyer à la famille professionnelle à laquelle appartient le métier concerné, sur l'échelon géographique en question si les volumes sont suffisants ;
- à défaut, de renvoyer à la famille professionnelle détaillée concernée mais sur une zone géographique plus large.

Temporalité

La mise à jour des données est annuelle.

Pour plus de détails :

- Note méthodologique, [en ligne](#)

Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la GUADELOUPE (DEETS)

Direction : Rue des Archives, Bisdary

97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I

de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Directeurs de publication : Ludovic De Gaillande & Fabrice Marie-Rose

Réalisation en partenariat avec France Travail

Méthodologie, données et sources fournies par la Dares et la

Direction Générale de France Travail

SESE (Service Etudes, Statistique, Evaluation)

Charly Darmalingon & Roman Janik

Courriel : 971.statistiques@deets.gouv.fr

Site internet : <http://guadeloupe.deets.gouv.fr/>

France Travail Guadeloupe et Îles du Nord

Direction Régionale

Parc d'activités d'Antillopôle, Bâtiments 1 et 2

97139 Les Abymes

Annexe de la Direction régionale

ZAC du Parc de Desmarais

Section Morin - BP 104

97102 Basse-Terre Cedex

Courriel :

directiondelaperformance.97110@francetravail.fr

Site internet : <https://www.francetravail.org/regions/guadeloupe/statistiques-analyses.html>

[regions/guadeloupe/statistiques-analyses.html](https://www.francetravail.org/regions/guadeloupe/statistiques-analyses.html)



Guadeloupe et Îles du Nord